



BETTERAVE SUCRIÈRE

N° 03

du 14/04/2026

Rédacteurs

Bulletin rédigé par l'Institut
Technique de la Betterave

Observateurs

ITB Centre-Val de Loire,
GEETA Pithiviers, Cristal
Union, Ouvre et fils, Tereos,
Axereal, Coopérative de
Boisseaux, Coopérative
de Puiseaux, Soufflet
Agriculture, Vertumne,
agriculteurs.

Relecteurs

Gouwie Céline

Directeur de publication

**Maxime BUIZARD-
BLONDEAU,**

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
piloté par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la

SOMMAIRE

Météorologie	1
Stades phénologiques	2
Ravageurs	2
Auxiliaires	7
Mieux connaître	8
Annexes	9
Notes nationales	9

EN BREF

2 à 4 feuilles semis avant le 10 mars

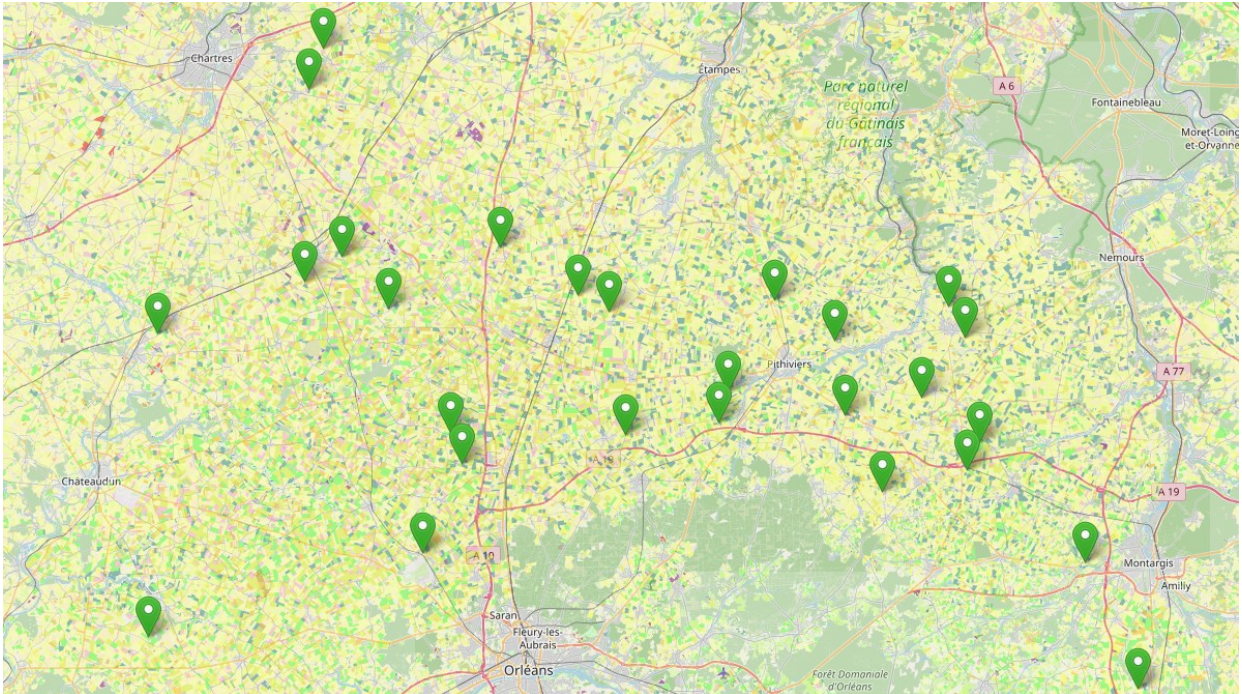
2 feuilles naissantes à 2 feuilles vraies semis après le 19 mars

Observation de pucerons verts aptères sur les betteraves à 2 feuilles vraies
semées après le 18 mars

Présentation du réseau :

Le réseau 2026 se compose de 27 parcelles qui seront suivies du semis à la récolte sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire avec :

- 1 dans le Loir et Cher
- 8 en Eure et Loir
- 18 dans le Loiret



- **4 seront suivies pour la teigne** avec des pièges phéromones relevés toutes les semaines d'avril à septembre. Toutes sont non irriguées, 2 localisées à Puiseaux (45), 1 à Saint Michel (45), 1 à Pithiviers-le-Vieil (45).
- **4 comportent des cuvettes jaunes** pour la capture des pucerons ailés et détermination par la FREDON Centre-Val de Loire. Le premier relevé est prévu le 7 avril 2026

Les sites retenus sont:

- LUMEAU (28)
- VILLEAU (28)
- VOVES (28)
- OUZOUER DES CHAMPS (45)

Météorologie

[Retour au sommaire](#)



RETROSPECTIVES

Hausse des températures avec quelques faibles précipitations en fin de semaine dernières.

PREVISIONS

Pour la semaine à venir températures clémentes favorables à la croissance.

Stades phénologiques



18 parcelles sont renseignées cette semaine :

- 10 vont de cotylédons étalés à 2 feuilles naissantes pour les semis réalisés du 19 au 25 mars.
- 8 sont au stade 2 feuilles vraies à 4 feuilles naissantes pour les semis réalisés du 5 au 9 mars.

Ravageurs



De nombreux ravageurs seront susceptibles de porter préjudice à la culture dès la levée et à surveiller régulièrement dans le réseau.

Les observations, de cette semaine en signalent déjà.

Afin de pouvoir bien identifier les bioagresseurs ou les symptômes d'attaques qui commencent à apparaître, le guide BetaGIA est l'outil idéal pour vous accompagner dans la surveillance des parcelles et bien gérer ces attaques.

Accessible auprès de vos experts régionaux ou au format PDF sur le site internet de l'ITB dans la rubrique « Publications ».



https://www.itbfr.org/fileadmin/user_upload/BetaGIA-CentreVDL-WEB.compressed.pdf

ALTISES

Contexte d'observations

Des dégâts d'altises, reconnaissables par de petites perforations irrégulières, sont observés cette semaine dans 5 parcelles sur 12% à 100 % des plantules pour la plus élevée. Dont **3 qui dépassent** le seuils de nuisibilité.

Seuil indicatif de risque

Le seuil d'intervention est **de 30 % de plantules** atteintes.

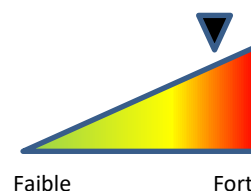


Prévision

Avec la hausse des températures, la pression va augmenter.

Gestion du risque

Si le seuil est atteint dans vos parcelles, ce ravageur peut engendrer des pertes de population au stade cotylédons 2 feuilles. Les semis réalisés après le 19 mars sont les plus exposés.



COLLEMBOLLES

🌿 Contexte d'observations

Les collemboles sont de petits arthropodes sauteurs pouvant être observés sous les feuilles. De couleur jaune, noire ou verte, ils peuvent facilement être confondus avec des pucerons. Ils sont favorisés par un climat humide, un sol avec présence de résidus.



Observés cette semaine dans 3 parcelles, ils sont fréquemment confondus avec des pucerons verts aptères.

En approchant une pointe de couteau, ce ravageur va sauter, contrairement à un puceron.

Des dégâts sont possibles lorsqu'ils sont à taille adultes, de couleur vert foncé.

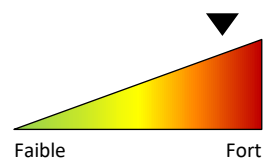
Vous pouvez retrouver sa fiche d'identification dans le guide Betagia page 36 : https://www.itbfr.org/fileadmin/user_upload/BetaGIA-CentreVDL-WEB.compressed.pdf

🌿 Seuil indicatif de risque

Il n'existe aucun seuil de nuisibilité contre ce ravageur

🌿 Prévision

Les petites pluies et la douceur favorisent leur observation.



Mesures prophylactiques:

Il n'existe aucun moyen de lutte contre ce ravageur

Pucerons verts ailés

Contexte d'observations

71 % des parcelles observées signalent entre 2% et 24% de plantes colonisées par des pucerons verts ailés *Myzus persicae* .

Seuil indicatif de risque

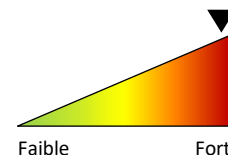
Le seuil d'intervention ne s'applique que **sur les pucerons verts aptères**.

La présence de pucerons ailés permet d'estimer une date de colonisation par les aptères dans les 7 jours à venir.




Prévision

Avec la hausse des températures, la surveillance doit être renforcée dans les parcelles qui atteignent le stade deux feuilles vraies.

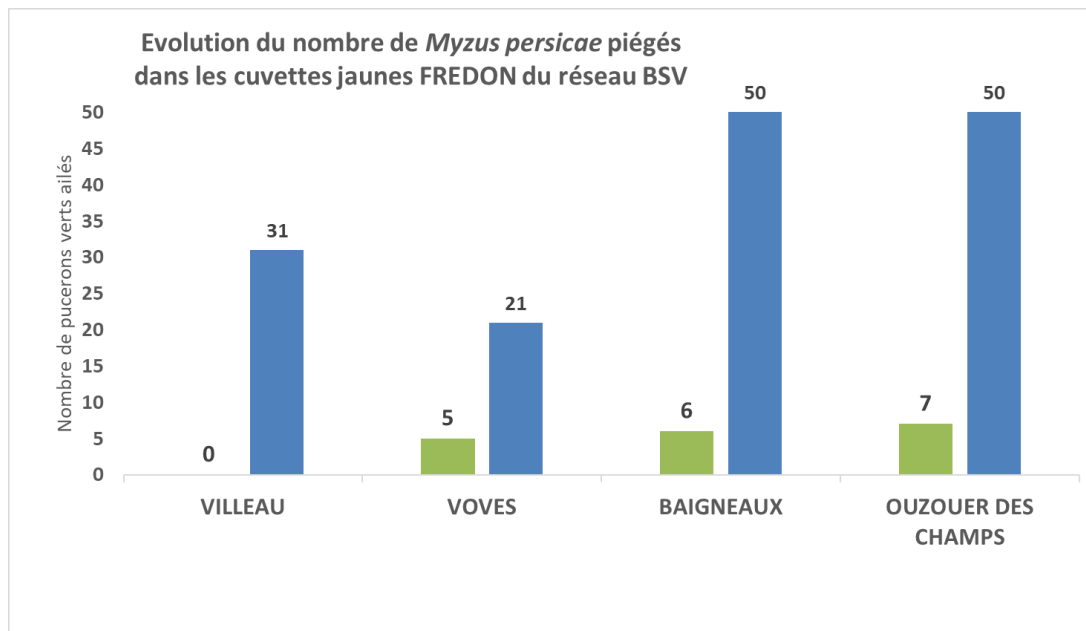


Captures dans les cuvettes jaunes :

Dans les 4 sites pourvus de cuvettes jaunes (VOVES, VILLEAU, BAIGNEAUX, OUZOUE DES CHAMPS) la détermination par la FREDON s'arrête à 50 *Myzus persicae*.

 Des informations complémentaires sur les *M. persicae* ici

Le relevé du 10 avril fait état d'une hausse importante des captures dans l'ensemble des sites suivis. Avec deux sites au maximum.



Pucerons verts aptères

Contexte d'observations

71 % des parcelles observées signalent la présence de pucerons verts aptères. **43 % atteignent le seuil** de nuisibilité avec 12 à 27 % de plantes colonisées. Le nombre de pucerons par colonies observées est en moyenne de 1 à 2 individus ce qui est faible. Il s'agit de parcelles qui atteignent le stade deux feuilles vraies. Certains semis réalisés après le 19 mars sont concernés.

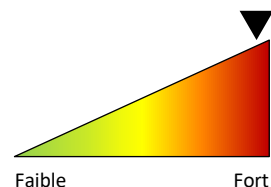


Seuil indicatif de risque

10 % des plantes comportant au moins 1 ou 2 pucerons verts aptères à partir du **stade 2 feuilles vraies**.

Prévision

Avec la hausse des températures, la surveillance doit être renforcée dans l'ensemble des parcelles qui atteignent le stade deux feuilles vraies.



Gestion du risque


Dans le cadre du Plan National de Recherche et d'Innovation (PNRI) « vers des solutions opérationnelles contre la jaunisse de la betterave sucrière », l'ITB et les Services Agronomiques de Sucreries testent différentes techniques :

- L'efficacité de plantes compagnes.
- Les médiateurs chimiques : phéromones, allomones
- Produits de biocontrôle
- Lâchers d'auxiliaires

Vous pouvez retrouver tous ces éléments sur le site de l'ITB en cliquant sur le lien ci-dessous.

<https://www.itbfr.org/pnri/les-leviers-testes-sur-les-fpe>

Mesures prophylactiques:

	<p>Des produits de bio-contrôle à base d'huile de paraffine sont autorisés en betterave sucrière pour lutter contre les pucerons. La liste actualisée des produits de bio-contrôle est disponible en cliquant sur ce lien : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole</p>
---	---

Résistance aux produits phytosanitaires:



Les couples pucerons verts **Myzus persicae / pirimicarbe**, pucerons verts **Myzus persicae / lambda-cyhalothrine** et pucerons verts **Myzus persicae / tau-fluvalinate** sont exposés à un risque de résistance.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur les phénomènes de résistance sur le site R4P

Gestion prophylactique de la jaunisse en betterave sucrière – campagne 2026

Gestion des cordons de déterrage

Les collets de betteraves qui repoussent sur les tas de terre issus du déterrage seront contaminés si la parcelle était atteinte de jaunisse durant la campagne précédente.

Si ces résidus n'ont pas été épandus puis enfouis à l'automne dernier, il est nécessaire de les détruire, notamment par le retournement des andains de déterrage lorsque la terre est suffisamment sèche et maniable.

Sur 76 échantillons de repousses de betteraves prélevées dans des cordons de déterrage en janvier 2026 dans toutes les zones de production, 67 % sont positifs à au moins un virus de la jaunisse (source : ITB)

Gestion des repousses dans les céréales implantées après betteraves

Repousses de betteraves trainantes + résidus d'andains de déterrage épandus

- Vérifier si des repousses de betteraves ont survécu aux désherbages d'automne.
- En présence de repousses, prévoir des actions de lutte.

Sur 19 échantillons de repousses de betteraves prélevées dans la culture de céréale post-betterave en janvier 2026, 37 % sont positifs à au moins un virus de la jaunisse (source : ITB).

Les conseils de destruction peuvent être retrouvés dans les articles suivants :

<https://www.itbfr.org/tous-les-articles/article/news/gestion-prophylactique-de-la-jaunisse-quand-et-comment-agir>

<https://www.itbfr.org/tous-les-articles/article/news/virus-de-jaunisse-une-forte-contamination-detectee-dans-les-repousses-de-betteraves>

Dans les zones de proximité entre betterave sucrière et betterave porte-graine (BPG)

Dans la mesure du possible, il est très fortement recommandé aux agriculteurs de ne pas semer de betteraves sucrières à proximité immédiate des BPG. Un éloignement d'au-moins 1 km est préconisé, de bord à bord de parcelles, pour éviter une perte de productivité trop importante. Cette distance correspond à un compromis basé sur des considérations à la fois scientifiques et socio-économiques. Au-delà d'1 km, des symptômes sont présents, mais souvent moins sévères. L'ITB et les sucreries continueront d'accompagner les agriculteurs avec un suivi des parcelles dans la zone de production mixte entre betteraves sucrières et porte-graines.



Toujours aucune observation cette semaine

603 abonnés au BSV Betteraves



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Mieux connaître



LE SCARABEE JAPONAIS (*Popillia Japonica*)

L'Instruction Technique 2022-745 nous demande de nous préparer à l'arrivée de *Popillia japonica* et met en place un Plan National d'Intervention Sanitaire d'Urgence (PNISU).

Appelé aussi scarabée ou hanneton japonais, cet insecte est un **Organisme de Quarantaine Prioritaire** sur le territoire européen (Règlement 2016/2031).



Description :

Les adultes sont de forme ovale, avec une longueur variant entre 8 et 12 mm et une largeur entre 5 et 7 mm. La tête et le pronotum sont vert métallique comme les premiers segments des pattes (coxa et fémur). Les élytres sont de couleur brun cuivré. Un critère d'identification caractéristique est la présence de toupets de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

Il est très polyphage et s'attaque à plus de 400 espèces de plantes dont le maïs, rosier, fraisier, soja, vigne, gazon et divers espèces forestières.

Historique :

Son origine est le Nord-Est asiatique. Il est arrivé aux USA en 1916 où il a engendré de gros dégâts.

En Europe continentale, il est signalé en **Italie en 2014**, en **Suisse en 2017**, puis en **Allemagne en 2021**. Son éradication dans le Nord de l'Italie et le Sud de la Suisse est dorénavant impossible.

Dissémination :

- Adultes : par vol ou par utilisation des modes de transports humains ou de marchandises.
- Larves : par la terre entourant les plantes destinées à la plantation.

Alerte :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo si possible).



Notes nationales



Les fleurs sont là, protégeons les abeilles !

La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs- Région Centre - Val de Loire](#)